



FORMULE VALABLE DU 01/01/2023 au 01/10/2023

## TIC-TAC AUTO-ECOLE

54 Ave Anatole France  
94400 VITRY SUR SEINE  
Tel : 01.46.82.08.12  
N° AGREMENT : E1909400030  
Tictac.autoecole@gmail.com  
Site www.tictac-autoecole.com

**FORMULE A2**  
**20 Leçons**

**890 € TTC**

Frais administratif création de dossier

- 12 leçons en circulation
- 8 leçons de plateau
- 1 accompagnement examen A
- 1 accompagnement examen plateau
- 1 livret de formation + fiche de suivi
- 1 pack internet de 1 mois

**FORMATION  
MOTO**



Avant toute inscription une évaluation de départ sur tablette est obligatoire 56 €

### PRESTATIONS A L'UNITE

Frais de gestion administrative (rédaction de contrat ...)	90 €
Prépa code (cours en ligne valable 1 mois)	40 €
Livre code de la route	15 €
Livret de formation moto	25 €
Fiche de suivi moto	20 €
1 leçon supplémentaire plateau (55 min)	56 €
1 leçon supplémentaire circulation (55 min)	56 €
1 accompagnement à l'examen conduite	56 €
1 accompagnement à l'examen plateau	56 €
(présence d'un enseignant ainsi q 'un véhicule)	
<b>L'examen théorique fait l'objet d'une redevance supplémentaire de 30€</b>	

### PIECES A FOURNIR

- Photocopie recto verso de la carte d'identité du candidat **en cours de validité**  
(passeport ou le titre de séjour **en cours de validité**)
- Photocopie du justificatif de domicile de - 3 mois + attestation d'hébergement manuscrite + CNI  
4 e-photos d'identité IDENTIQUES AVEC SIGNATURE ELECTRONIQUE
- Photocopie de l'attestation de recensement + de la journée d'appel **OBLIGATOIRE** pour les personnes de - 26 ans
- Permis B si obtention
- L'ASSR 1 ou 2 et BSR (si obtenu)
- 3 enveloppes format A5 timbrées 1.90€

le contrat est valable 1 an à compter du jour de l'inscription (signature)

Les prix s'entendent TTC (sous réserve du maintien des conditions réglementaires et fiscales au moment de l'exécution, ou toutes majorations de prix appliqués)

**Une documentation vous sera remise à l'accueil sur simple demande**



FORMULE VALABLE DU 01/01/2023 au 01/10/2023